

Le secrétaire d'Etat Olivier DUSSOPT a reçu, dans le cadre des bilatérales qu'il a souhaité avoir, Solidaires Fonction Publique ce mercredi 23 janvier.

Olivier DUSSOPT souhaitait présenter différents éléments de l'agenda social 2019. Outre les thèmes récurrents, le secrétaire d'Etat souhaite que soit régulièrement abordé :

- le suivi du protocole Egalité F/H (sur lequel Solidaires est revenu en indiquant que sa signature était assortie de réserves importantes sur la forme et le fond)
- la Protection Sociale Complémentaire : chaque organisation sera reçue par les inspecteurs en charge de la rédaction du rapport sur la problématique au cours du deuxième trimestre. Ce rapport semble donc prendre un retard certain puisque initialement prévu au printemps 2018.
- l'attractivité des métiers de la Fonction Publique et le recrutement. Pour rappel, le CESE a publié en fin d'année un rapport sur le sujet consultable au lien suivant https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_31_metiers_fonction_publique.pdf

Solidaires aura sur le sujet de nombreux points à porter et notamment des réserves sur le terme "métier" qui de fait renvoie à la fonction publique d'emploi -dite aussi de métiers - qui implique une logique de contractualisation des emplois avec recrutement sur un seul métier précis. Cela remet en cause la fonction publique de carrière fondée sur le principe de la distinction entre le grade et l'emploi, principe fondateur du statut général de la fonction publique.

- la santé au travail considérant qu'il y a beaucoup de travail à faire sur le sujet. Olivier DUSSOPT souhaiterait s'appuyer sur un éventuel rapport spécifique de Charlotte Lecocq, députée, qui a déjà rendu un rapport sur le sujet mais axé uniquement sur le secteur privé.

Solidaires a fait part de ses très grandes réserves rappelant ses critiques sur le premier rapport de Mme Lecocq et s'étonnant qu'il soit systématiquement fait appel à cette députée.

- Sur la méthode, le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il souhaite avancer sur certains dossiers - dont celui de la santé au travail - par ordonnances, point sur lequel Solidaires a d'ores et déjà exprimé son désaccord, les deux assemblées parlementaires et le débat démocratique étant court-circuités.

Au-delà de ces points, et sans surprise puisque déjà dévoilé dans la presse, le secrétaire d'Etat a indiqué que le Projet de Loi sur la fonction publique conservait le calendrier annoncé, sauf contre ordre ou retard particuliers.

Le gouvernement passe donc une nouvelle fois outre une demande unanime des organisations syndicales demandant la suspension de ce projet pendant le temps du Grand Débat national (pour Solidaires, nous avons indiqué que nous étions sur une base de suppression du projet de loi compte-tenu du fait que nous en rejetons toutes les orientations que nous considérons néfastes pour les services publics et la fonction publique).

Cette position montre, une nouvelle fois, le crédit que l'on peut apporter aux "débats" mis en place par le gouvernement.

Nous avons rappelé que le débat national est, sur les points concernant les services publics, un bis repetita du grand forum de l'action publique lancé par Gérard Darmanin il y a à peine un an, sur lequel le gouvernement s'était appuyé pour justifier ses décisions alors que seulement 18

000 réponses avaient été récoltées et avec tous les biais que nous avons dénoncés (notamment le fait que ce débat s'ouvrait avec un préalable budgétaire).

On voit aujourd'hui que malheureusement le gouvernement continue d'avancer sur la fonction publique alors même que les problématiques sont liées. Il y a fort à craindre que les conclusions sur débat national ne soient déjà ficelées et qu'il ne serve une nouvelle fois que de caution à la destruction des services publics (les questions plus qu'orientées en sont la preuve).

Le projet de loi fonction publique devrait nous être transmis d'ici quelques semaines tant sur ses aspects législatifs que réglementaires. Le délai de passage devant l'assemblée étant prévu en gros pour fin juin, le temps de la discussion sera extrêmement court. Olivier DUSSOPT n'a de toute façon pas fait mystère du fait qu'il n'y aurait pas de différence avec ce qui a été présenté lors des réunions concernant les 4 chantiers.

Olivier DUSSOPT a indiqué par ailleurs souhaiter avancer sur l'amélioration des conditions d'emplois des contractuels, des mobilités choisies, ainsi que sur les moyens syndicaux.

Interrogé sur la réforme des retraites, Olivier DUSSOPT a indiqué que ce point serait vu dans un second temps de l'année, qu'à ce stade la consultation des confédérations (dixit) était en cours et que des moments spécifiques auraient lieu probablement avec le Haut Commissaire Delevoye sur la problématique spécifique fonction publique.

Solidaires est par ailleurs revenu sur :

- **son opposition aux orientations gouvernementales sur la fonction publique et les services publics,**
- **sur la nécessité de prendre en compte la problématique salariale dans la fonction publique par l'ouverture de négociations portant sur des mesures générales et notamment l'attribution de points d'indice supplémentaires et uniformes à toutes et tous et pas par des réponses sectorielles. Solidaires a par ailleurs rappelé que, toutes nécessaires qu'elles soient, les mesures telles que la revalorisation des frais ne constitue en aucun cas des mesures d'un rendez-vous salarial digne de ce nom.**
- **la nécessité que le dialogue social en 2019 retrouve un sens dans la forme et le fond. Solidaires est revenu sur les conditions calamiteuses dans lesquelles se sont déroulées les réunions des 4 chantiers (diaporamas communiqués la veille ou le jour de la réunion, réunions qui s'enchaînent...) ainsi que sur la non prise en compte des revendications portées par les représentant-e-s des personnels.**